

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 16 mars 1906, l'avequatur a été accordé à M. Jean Jungmann, en qualité de Consul de Norvège *ad interim* à Monaco.

ALBERT I<sup>er</sup>

PAR LA GRACE DE DIEU

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Notre Conseil d'Etat entendu :

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

Tout contrat relatif à une Administration ou à un Service quelconque de l'Etat et engageant le Trésor, devra être constaté, à peine de nullité, soit par un acte authentique, soit par un acte sous seing privé, revêtu, sur l'original de chacune des parties, de la signature du Receveur des Domaines, ainsi que du visa de l'Inspecteur Général des Finances et de celui du Gouverneur Général.

ART. 2.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le dix-neuf mars dix-neuf cent six.

ALBERT.

Par le Prince :  
Le Secrétaire d'Etat,  
ED. DE LATTRE.

ALBERT I<sup>er</sup>

PAR LA GRACE DE DIEU

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Notre Conseil d'Etat entendu ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

Les Greffiers, le gardien de la maison d'arrêt et tous autres dépositaires d'effets mobiliers déposés à l'occasion d'infractions à la loi pénale devront, une année après la clôture des procédures introduites pour ces infractions, ou, à défaut de poursuites, une année après le jour du dépôt, les remettre au Receveur des Domaines qui les fera vendre aux enchères publiques, si cela paraît nécessaire, selon les formes prescrites par le Code de procédure civile.

ART. 2.

Si les dits effets sont sujets à déperissement, le Président du Tribunal Supérieur pourra en ordonner la remise au Receveur des Domaines et la vente même avant l'expiration de l'année.

ART. 3.

Les sommes provenant des dites ventes seront versées à la Caisse des dépôts et consignations et les ayants-droit pourront les réclamer jusqu'à l'expiration du délai ordinaire de la prescription.

ART. 4.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le dix-neuf mars dix-neuf cent six.

ALBERT.

Par le Prince :  
Le Secrétaire d'Etat,  
ED. DE LATTRE.

Par Ordonnance du 20 mars 1906, M. Pedro Llorca y Perez est nommé Consul de la Principauté à Alicante (Espagne).

Par Ordonnance du 24 du même mois, M. l'Abbé Louis-Lazare Perruchot, maître de chapelle, est nommé Chanoine titulaire de l'Eglise Cathédrale de Monaco, en remplacement de M. le Chanoine Sante-Sorini, décédé.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. M. le Roi de Suède, qui est actuellement en villégiature au Cap Martin, a déjeuné lundi au Palais de Monaco.

S. Exc. M. le comte Balny d'Avricourt, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Son Altesse Sérénissime près les Gouvernements français et espagnol, est arrivé dimanche matin au Palais de Monaco.

C'est ce soir, on le sait, qu'aura lieu la fête annuelle de charité organisée au bénéfice de la caisse de secours du Comité de bienfaisance de la Colonie italienne, sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert et avec le gracieux concours de l'Administration de la Société des Bains de Mer. Cette fête, comprenant une représentation de gala où sera donné pour la première fois en français le *Démon*, de Rubinstein, avec la célèbre basse russe Chaliapine dans le principal rôle, se continuera par un bal et une tombola dans l'atrium du Casino qui a été, pour la circonstance, somptueusement décoré. Tout fait donc prévoir une éclatante réussite et une superbe recette.

A l'occasion de la fête de ce soir, le contre-torpilleur italien *Nembo* est entré ce matin à 9 heures et demie dans notre port où il a mouillé

entre le quai et le yacht *Princesse-Alice*. Les saluts réglementaires ont été échangés par les canons du bord et ceux de la batterie du Palais. Au moment où l'état-major du *Nembo* a débarqué, la musique de la *Société Philharmonique*, réunie sur le quai, a joué la *Marche Royale d'Italie*, puis l'*Hymne Monégasque*, aux applaudissements de la foule massée autour du port.

Après avoir reçu la visite de M. le consul Rosset, et en sa compagnie, le commandant du *Nembo* et ses officiers sont allés s'inscrire au Palais de S. A. S. le Prince, puis ont rendu visites à S. Exc. M. le Gouverneur Général et à M. le Maire de Monaco.

Le total des listes de souscriptions publiées par le *Petit Monégasque*, pour les victimes de la catastrophe de Courrières, s'est élevé à la somme de huit mille deux cent vingt et un francs quinze centimes. Le Comité, qui avait été formé à cet effet par M. Léon Dhommée, consul de France, a décidé que la souscription était close et a adressé ses remerciements reconnaissants à tous ceux qui ont généreusement répondu à son appel.

L'importante série annuelle de nos Régates internationales à la voile et à l'aviron a commencé dimanche et a été précédée, l'avant-veille, par la croisière Cannes-Monaco, à laquelle ont pris part cinq yachts de divers tonnages : *Caprice*, *Léda*, *Why-Not*, *Saturnia* et *Sally*. A l'exception de ce dernier, qui a été obligé de relâcher à Nice, tous sont entrés dans notre port avant le coucher du soleil.

Quoique la température fut fraîche, la première journée de nos régates a été favorisée, avant-hier, par un clair soleil et une bonne brise. Malheureusement le temps s'est complètement gâté hier pour la deuxième journée des courses qui n'ont pu avoir lieu. Nous publierons dans notre prochain numéro les résultats officiels de ces diverses épreuves nautiques.

Comme de coutume, le mât de signaux se dressait au fort Antoine où se trouvaient les délégués du Comité chargés de pointer les voiliers concurrents. D'autres commissaires de la Société des Régates avaient pris place, dimanche, sur le bateau-juge, et, installée sur la terrasse du garage de notre Société nautique, la musique la *Société Philharmonique* a prêté son dévoué concours à cette fête sportive qui avait attiré une foule nombreuse sur le quai de la Condamine.

Ajoutons que le coup d'œil de la rade était fort égayé par la présence de magnifiques grands yachts à vapeur ancrés dans notre port : la *Surprise*, qui fait partie de la marine royale d'Angleterre; le *Doris*, le *Lady-Gipsy* et l'*Honor*, battant également pavillon anglais; le *Niagara* et le *Calanthe*, tous deux américains, et enfin le yacht princier de Son Altesse Sérénissime.

Suivant de près les régates à la voile et à l'aviron, le troisième meeting des canots-automobiles com-

mencera le 4 avril, date définitive à laquelle l'Exposition des canots ouvrira les portes de sa coquette installation du boulevard de la Condamine. Les concurrents y seront, cette année, plus nombreux et plus importants qu'ils ne l'ont encore été.

Tout est prêt et l'on attend ces jours-ci les canots dont les places dans l'enceinte de l'Exposition sont déjà marquées.

Les boules noires qui serviront à donner les départs seront placées en haut du tir aux pigeons. Un grand écran blanc sera tendu derrière ces boules noires, de manière à ce qu'on puisse bien les distinguer quand on les abaissera.

\* \*

L'International Sporting Club de Monaco a reçu la lettre suivante que S. A. R. le duc des Abruzzes lui a fait parvenir :

Turin, le 20 mars 1906.

Monsieur,

Son Altesse Royale le duc des Abruzzes me charge d'exprimer au Comité des grandes régates automobiles de Monaco ses remerciements les plus empressés pour le titre de membre du Comité de patronage dont vous venez, Monsieur le Secrétaire, de lui transmettre l'offre.

Monseigneur accepte avec le plus grand plaisir de faire partie du dit Comité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

L'officier d'ordonnance, lieutenant de vaisseau,

EDOARDO, E. TIMPIARD.

L'éminent et jeune violoniste Jacques Thibaud a fait les délices de nos habitués au Concert classique de jeudi dernier; pureté du son, charme, style, cet admirable virtuose est complet et mérite pleinement la grande célébrité qu'il a conquise à la pointe de l'archet à un âge où beaucoup d'autres préludent à peine. M. Jacques Thibaud a été acclamé dans le délicat *Concerto en mi bémol* de Mozart qu'il interpréta avec une grâce suprême, puis dans la *Ballade* et *Polonaise* de Vieuxtemps, exécutées avec une maestria incomparable; Jacques Thibaud a le secret d'émouvoir et de charmer, et c'est là ce qui explique son constant triomphe partout où il se fait entendre.

A ce régal musical se joignit l'agrément d'un programme savamment composé: citons les *Steppes de l'Asie Centrale*, morceau descriptif fort original de Borodine; puis *Twelrik et Viviane*, œuvre nouvelle de R. Balliman, habilement orchestrée et où l'auteur montre de sérieuses qualités de symphoniste; enfin la marche funèbre du *Crépuscule des Dieux* que M. Léon Jehin dirigea comme d'habitude avec une magistrale compréhension du génie wagnérien.

Au Palais des Beaux-Arts, la série des matinées théâtrales se poursuit très brillante et très variée. L'art chorégraphique alterne fort agréablement avec l'art dramatique, et tour à tour les fidèles habitués de ces délicieuses petites représentations sont charmés par la mimique, la parole et la musique. Quant aux artistes qui se succèdent sur la scène si bien dirigée par M. Comte-Offenbach, c'est une heureuse sélection d'étoiles de tous les théâtres parisiens, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits. C'est ainsi que nous avons eu, au début de la semaine dernière, plusieurs des plus célèbres ballerines de l'Opéra de Paris, M<sup>lles</sup> Sandrini, Boos, Cochin, Barbier et Meunier, qui, tour à tour, furent également admirées et fêtées. Parmi les numéros les plus applaudis du programme, il faut citer les *Danses japonaises* dont la musique inédite de M. William Marie est fort jolie. Le piano, tenu par le compositeur, complétait l'orchestre si parfaitement conduit par M. D. Thibault.

Hier, une double et nouvelle attraction a obtenu un égal succès: le programme comprenait, en effet, une opérette et une comédie. L'opérette intitulée *Les Périls de la Vertu* (paroles de M. A. Fortolis, musique de M. Ed. Mathé) a été lestement enlevée par l'exquise et talentueuse divette M<sup>lle</sup> Ellen Baxone, admirablement secondée par l'élégant baryton Alberthal et le joyeux comique

Poudrier. Quant à la comédie en un acte de M. André Calmettes, *En voiture, en voiture!* elle amusa beaucoup les spectateurs, grâce au jeu endiablé des excellents artistes que sont MM. Maurice Lamy, Poudrier, Fernal et M<sup>lle</sup> Henriette Dicksonn.

La loterie annuelle de bienfaisance organisée par les Dames de Saint-Maur, dont le tirage devait avoir lieu au Pensionnat, le 28 mars courant, a été renvoyée au vendredi 30, à 3 heures du soir.

Hier matin ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse affluence, les obsèques du regretté M. Victor Mussly, chevalier de la Légion d'honneur, officier en retraite de l'armée française et ancien capitaine des carabiniers de S. A. S. le Prince de Monaco, décédé dans sa 84<sup>e</sup> année, en son domicile de l'avenue de la Gare, à la Condamine.

Un bien triste accident s'est produit avant-hier matin dans le vestibule de la pharmacie de M. Villanova, au Castel-Dauphin: la domestique Christine Romagnone, âgée de 24 ans, portant dans ses bras le jeune enfant de l'honorable pharmacien, a glissé sur le sol où venait accidentellement d'être brisée une bonbonne d'acide sulfurique, et cela pendant que M. Villanova et ses employés étaient entrés un instant dans le laboratoire afin d'aller chercher ce qu'il fallait pour nettoyer le couloir et enlever le liquide corrosif. Aux cris poussés par les deux victimes, on accourut et on leur porta secours: le pauvre bébé, âgé de 13 mois, a été brûlé par l'acide sur tout le côté droit du corps et du visage et, malgré les soins immédiats que lui a prodigués son père, son état est grave. La domestique a été, elle aussi, fortement atteinte sur diverses parties du corps et a été transportée à l'hôpital. Enfin, M. Villanova a reçu plusieurs brûlures légères en secourant les deux victimes de ce malheureux accident qui a vivement ému les nombreux amis que la famille du sympathique pharmacien compte dans la Principauté.

Un autre très regrettable accident a occasionné, dimanche après-midi, la mort d'un ancien et très estimé employé de la Société des Bains de Mer, M. Théodore Muller, âgé de 59 ans. Traversant le boulevard de la Condamine en passant derrière une voiture des tramways stationnée au coin de la rue Antoinette, M. Th. Muller a été renversé par un bicycliste, le nommé Dominique Bolla, ouvrier serrurier, âgé de 21 ans, qui arrivait en sens contraire. L'allure de la bicyclette n'était pas rapide, et c'est précisément en voulant s'arrêter et sauter à terre que Bolla heurta brusquement le malheureux M. Muller qui tomba à la renverse et dont le crâne frappa sur le sol. Transporté à une pharmacie voisine, puis à son domicile, la victime de cet accident, qui n'avait pas repris connaissance, a succombé dans la soirée aux suites d'une hémorragie cérébrale. Ses obsèques auront lieu demain matin.

Dans ses audiences des 20 et 22 mars 1906, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes:

Le Mével, Alexandre, né à Tréguier (Côtes-du-Nord) le 29 octobre 1835, marin, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Cotte, Pierre, né à Givors (Rhône) le 22 mars 1854, chanteur ambulancier, demeurant à Lyon, six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Anthonioz, Antoine, né à Genève (Suisse) le 14 juillet 1860, chanteur ambulancier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Vuy, Edmond, né à Genève (Suisse) le 9 février 1885, chauffeur-mécanicien, demeurant à Nice, 100 francs d'amende, pour infraction aux Ordonnances sur les voitures automobiles.

Jeudi 29 mars 1906, à 2 heures et demie

## 19<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de M. MISCHA ELMAN, violoniste

<i>Genoveva</i> , ouverture.....	Schumann.
<i>Humoreske</i> .....	Kaskel.
<i>Concerto</i> (pour violon et orchestre)....	Tschaïkowsky.
M. MISCHA ELMAN.	
Prélude de <i>Lohengrin</i> .....	Wagner.
A) <i>Romance</i> .....	Beethoven.
B) <i>Rondo Capriccioso</i> .....	Saint-Saëns.
M. MISCHA ELMAN.	
<i>Marche Jubilaire</i> .....	Léon Jehin.

## TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, le 6<sup>e</sup> *Prix supplémentaire* (handicap) a réuni 19 tireurs. MM. Asplen (21 m.) et baron de Mévius (27 m.), tuant 5 sur 5, partagent les deux premières places; MM. capitaine Leighton (29 m.) et Ker (25 1/2), tuant 4 sur 5, partagent la troisième place.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Ker, Moncorgé, Robinson, Langhendonck, Van der Heyden, comte Trauttmansdorff.

Mercredi, 43 tireurs ont pris part au *Prix des Palmiers* (27 m.). MM. Roberts, Hans Marsch et Robinson, tuant 14 sur 15, partagent les trois premières places.

Le *Prix du Printemps* (série), handicap par rendement de pigeons, a réuni, jeudi, 22 tireurs. MM. Hans Marsch (26 m. 1/4), tuant 10 sur 10, et Chase (26 m. 1/4), tuant 8 sur 8, partagent les deux premières places; MM. Asplen (24 m.), tuant 10 sur 11, et Mironoff (26 m. 1/4), tuant 14 sur 15, partagent la troisième place.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Asplen, Elgy, Chase, Galfon, Gierleri, marquis de Longueil.

Vendredi, 36 tireurs ont pris part au *Prix de Saint-Roman* (handicap). MM. Duryea (27 m.) et R. Gourgand (24 m. 3/4), tuant 7 sur 7, partagent les deux premières places; MM. Mironoff (27 m.) et comte Trauttmansdorff (27 m.), tuant 6 sur 7, partagent la troisième place.

La poule a été gagnée par MM. Elgy, H. Fraser, Robinson.

Le 7<sup>e</sup> *Prix supplémentaire* (série) a réuni, samedi, 37 tireurs. MM. marquis Antinori (24 m.), H. Fraser (26 m. 1/4) et Asplen (24 m.), tuant 9 sur 9, partagent les trois premières places.

La poule a été gagnée par MM. marquis Antinori, T. H. Watson, Alex.

Hier, 64 tireurs ont pris part à la première journée du *Grand Prix du Littoral* (handicap); 15 tireurs ont tué 5 sur 5; 24 ont tué 4 sur 5, et 25 ont tué 2 sur 5.

Aujourd'hui, deuxième journée du *Grand Prix du Littoral*.

Jeudi 29 mars. — *Prix de Larvoto* (distance fixe), 1,000 francs.

Samedi 31 mars. — *Prix d'Eze* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 2 avril. — *Prix des Bananiers* (hand.), 1,000 fr.

Mercredi 4 avril. — *Prix de Monaco* (handicap), 3,000 fr.

Jeudi 5 avril. — *Prix de Clôture* (handicap), 1,000 fr.

L'Institut Commercial de Paris (Ecole supérieure de commerce reconnue par l'Etat), 153, avenue de Wagram, ouvrira le 20 avril 1906, à Liverpool (Angleterre), Alexandra Terrace, 36, Princes Road, une succursale pour permettre aux jeunes gens qui se destinent au commerce de se perfectionner dans l'étude et la pratique de la langue anglaise.

L'année scolaire en Angleterre se compose de trois termes:

Le 1<sup>er</sup>, pour 1905-1906, du 2 octobre au 16 décembre;

Le 2<sup>e</sup>, — du 9 janvier au 24 mars;

Le 3<sup>e</sup>, — du 24 avril au 7 juillet.

Les candidats peuvent donc, en s'inscrivant dès maintenant, arriver à Liverpool, pour y passer le troisième trimestre.

Des arrangements spéciaux sont faits pour les jeunes gens que leurs parents enverraient passer leurs vacances en Angleterre.

Pour renseignements plus détaillés, s'adresser directement à M. le Directeur de l'Institut Commercial de Paris, 153, avenue de Wagram, Paris.

## La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

**LA VIE DE BOHÈME**, opéra en 4 actes de GIACOSA et ILLICA, traduit par M. Paul FERRIER, musique de **Giacomo Puccini**.

Distribution : Mimi, M<sup>me</sup> Marguerite CARRÉ ; Musette, M<sup>me</sup> CHASSANG ; Une fleuriste, M<sup>me</sup> ARNAL ; Une grisette, M<sup>me</sup> DELORME ; Une marchande, M<sup>me</sup> GIRERD ; Une femme du peuple, M<sup>me</sup> CARLANI ; Constance, M<sup>me</sup> GAUTERET ; Honorine, M<sup>me</sup> ROSSIGNOL ; Rodolphe, M. CLÉMENT ; Marcel, M. BOUVET ; Schaunard, M. CHALMIN ; Colline, M. FÉRIER ; Benoit, M. ANANIAN ; Saint-Phar, M. ROBERT ; Parpignol, M. ARMAND ; Un buveur, M. PAILLARD ; Un sergent de ville, M. PIAMARTA ; Un douanier, M. GABRIELLI.

Chef d'orchestre, M. Léon JEHIN.

L'impression profonde ressentie, précédemment, à l'audition de l'œuvre de Puccini, n'a fait que s'accroître.

C'est toujours le chef-d'œuvre émouvant et souverainement beau que nous avons, en cette même place, analysé suffisamment en détails pour qu'il nous soit permis de n'y pas revenir longuement. Nous attirerons, toutefois, l'attention de nos lecteurs sur quelques points de la captivante partition de la *Vie de Bohème*, où le génie du compositeur s'est plus intensément inspiré des épisodes d'Henri Murger, dont il a été le peintre musical le plus fidèle pour en avoir dignement traduit le contenu, et le plus digne, pour l'avoir fidèlement suivi et poétiquement idéalisé.

Nous avouons, tout d'abord, en être les admirateurs sincères et enthousiastes, et les qualificatifs les plus recherchés ne pourraient qu'amoindrir notre pensée.

Dès la première rencontre de Rodolphe et de Mimi dans cette mansarde triste et désolée, la délicate inspiration du musicien enveloppe l'action d'une riche mélodie, où chantent la jeunesse et la poésie.

Ce prélude exprime suavement la joie de vivre, même dans la misère la plus complète, des deux amoureux tendrement rapprochés au sein de la nuit sombre et glacée. Mais — puissance de l'amour ! — la glace est rompue, elle fond sur le toit délabré ! On n'a plus froid. Mimi a tout de suite oublié qu'elle était venue chez le voisin complaisant pour demander une allumette : elle y a trouvé une flamme, et ce n'est plus la bougie, mais son cœur qui prend feu, à côté de l'autre qui brûle déjà. Et c'est la musique elle-même qui varie les impressions ; elle décrit l'état d'âme et les tableaux qui s'offrent au regard : le pauvre taudis couvert de neige et ouvert à tous les vents, semble changé — hélas par une trop courte illusion ! — en un nid enchanteur.

Puis, nous voilà transporté, avec une exubérante impression de vie, au beau milieu du quartier latin, devant le café Momus, où les bohèmes vont entourer Rodolphe et Mimi ; et de scène en scène, à travers toute cette cohue de fête, nous entendons l'adorable chanson de Musette et ses querelles avec Marcel, et nous suivons la pittoresque retraite aux flambeaux qui achève l'acte en un *crescendo* extraordinaire de brio et d'entrain.

Après cet acte, où les chœurs se distinguent par une couleur si caractéristique, le rideau se relève sur la *barrière*. La neige tombe lentement, pendant que le jour glisse vaguement entre les arbres dépouillés. La musique y reproduit une impression de gel qui

passé dans la phrase soupirante de la flûte, à laquelle répondent les notes frissonnantes de la harpe.

Le réveil de la vie matinale est amené par de courtes scènes descriptives d'un effet ravissant. Et c'est là que Mimi vient chercher Rodolphe, au moment où celui-ci confie à Marcel sa décision fatale. Cachée derrière un arbre, elle surprend la conversation des deux amis : Rodolphe veut l'abandonner, car il l'aime trop pour consentir à la voir s'éteindre dans la misère. Un cri sourd de Mimi, qui est un frisson de l'orchestre, — *Mimi n'a qu'un amour, et cet amour est sa vie* — fait tomber Rodolphe à ses pieds. Mais la mort est entre eux !

Cette lutte suprême et cette navrante douleur sont exprimées par des notes sublimes — des larmes —, et c'est dans une phrase exquisément mélodique que Mimi fait ses adieux à la vie et à son amour.

Puccini s'est, musicalement, approprié cette figure délicate et émouvante, et il a su la transposer avec un art merveilleux, en lui prêtant l'accent musical qui lui convient.

Impossible, en étant plus fidèle, d'être plus personnel.

L'art musical de Puccini touche au sublime au dernier acte, où la pauvre Mimi, agonisante, vient mourir sous les yeux de son amant, dans la même mansarde, triste et désolée !

La grande scène finale, où pleurent des mélodies lassées, avec des sursauts de passion, est d'une puissance dramatique incomparable.

De quelles savantes couleurs sont peints ces deux personnages, Mimi, si touchante en son amour persistant, et Rodolphe, dont la douleur atteint, par endroits, à l'accent tragique !

A côté d'épisodes gracieux, de coins lumineux et de tableaux souriants, on rencontre, dans cette charmante partition, les accents les plus expressifs d'une énergie intense et d'un sentiment profond et délicat à la fois.

Par la beauté mélodique, le savant emploi de l'harmonie et la poésie indéfinissable répandue dans certaines pages, cette œuvre constitue une production à part, à laquelle aucune autre ne peut être comparée.

Dans l'interprétation de tout premier ordre, on a acclamé M<sup>me</sup> Marguerite Carré, aussi parfaite dans l'art du *bel canto* que dans l'art dramatique. La grande artiste a composé le rôle de Mimi, fait de grâce et de charme, avec une heureuse recherche d'originalité. Elle y a réalisé un effet saisissant, et tout en dessinant le type si pittoresque de la fille de Bohème, elle a été, dans les scènes pathétiques et surtout dans la scène de la mort, la merveilleuse comédienne lyrique bien digne de sa haute renommée.

L'excellent ténor de l'Opéra-Comique, M. Clément, a fait applaudir chaleureusement sa belle voix et son talent de comédien habile dans le personnage de Rodolphe.

L'interprétation de Marcel, confiée à M. Bouvet, mérite une mention toute spéciale. Dans ce rôle si vivant, la voix chaude et vibrante de M. Bouvet s'est révélée dans toute son amplitude, et son jeu impeccable a été apprécié une fois de plus.

M. Jean Périer a été également heureux dans la composition de Colline, et le public l'a fêté avec enthousiasme.

M<sup>me</sup> Chassang est une séduisante Musette, longuement applaudie, après sa délicieuse chanson du second acte.

MM. Chalmin et Ananian ont été parfaits dans Schaunard et dans Benoit. Les autres rôles sont bien tenus par M<sup>mes</sup> Girerd, Delorme, Carlan, Gauteret, Rossignol et MM. Armand, Paillard, Piamarta et Gabrielli.

La mise en scène, luxueuse et très pittoresque, fait le plus grand honneur à M. Gunsbourg et au peintre-décorateur M. Visconti, dont on admire les superbes reproductions artistiques.

Les chœurs et l'orchestre, sous la direction de M. Léon Jehin, ont réalisé à miracle l'interprétation de leur rôle si important.

L'impression générale fut que cette représentation de la *Vie de Bohème*, à Monte Carlo, dépasse de beaucoup, en perfection artistique, celles qu'on en donne ailleurs.

FERNAND PLATY.

## Lettre de Paris

Paris, 25 Mars 1906.

Après quelques magnifiques journées ensoleillées, les fêtes traditionnelles de la Mi-Carême nous ont brusquement ramené le froid, la pluie et même la neige. Décidément elles n'ont pas de chance, pour leur règne éphémère, nos petites reines populaires grelottant en belles toilettes légères sur leurs chars de carton doré ! Cela est véritablement fâcheux et pitoyable, et c'est à décourager les braves gens qui, dans l'intérêt du commerce parisien, se sont appliqués depuis quelques années à restituer aux fêtes, si longtemps délaissées de la mi-carême, quelque chose de leur ancien éclat.

\* \*

Les honneurs de l'actualité artistique ont été, au cours de cette semaine dernière, pour M. Catulle Mendès et son *Glatigny*, drame en vers, dont la première représentation a triomphé à l'Odéon.

M. Mendès n'a pas sensiblement altéré l'histoire du pauvre poète Glatigny ; il l'a réduite à ses traits essentiels et l'a découpée en six tableaux.

Le premier acte se passe dans un village de Normandie. Glatigny, gamin, est déjà aimé par la demoiselle de la poste, la tendre et la fidèle Emma ; mais il est amoureux, comme Chérubin, de toutes les femmes et fait le désespoir de son Pandore de père. Pour l'amour de Lizane, la jeune première d'une troupe de passage, et attiré par les brasseries parisiennes, les peintres et les poètes à qui elle sert de muse et de modèle, il accepte, d'Emma, les vingt-neuf francs dont la troupe a besoin pour régler ses frais d'hôtel, et, de l'impresario, le poste de souffleur. Maintenant, en route vers la Gloire et la Brasserie, et... vive la sainte Bohème !

Au deuxième acte, c'est chez Emile de Girardin que Glatigny, pâle, toujours épris de sa Lizane, vient chercher un emploi. Il rencontre une ambassadrice, M<sup>me</sup> d'Elfe, qui en récompense d'un sonnet improvisé, veut lui offrir son carnet enrichi de pierreries. Glatigny ne veut accepter qu'une rose. Soit. Mais il pourra lui rapporter la fleur où et quand il voudra, et recevra en échange le trop riche carnet.

Cette scène est la plus jolie et la plus neuve de l'ouvrage. Ce marivaudage entre le poète et l'ambassadrice s'épanouit dans des vers infiniment délicats. Avec le crayon d'or qu'elle lui a prêté, il improvise trois strophes, les plus galantes du monde.

M<sup>me</sup> d'Elfe est émue. Glatigny ne l'est pas moins. Il glisse la fleur dans un vieux billet de son maître Banville qui ne le quitte pas. Il compte garder toujours, sur son cœur, comme des reliques, ces deux gages d'amitié et d'amour... Ce frais épisode fini, nous retombons dans l'extravagance. M. de Girardin a besoin d'un secrétaire à qui dicter l'article qui doit lui valoir un ministère. Glatigny, recommandé par la grande dame, est agréé. Mais, une heure après, tout Paris s'ébahit et claboude ; l'article est en vers ! C'est une distraction du poète, fonctionnaire d'occasion. Renvoyé, il ne songe qu'au départ de Lizane, qui vient lui signifier son congé. On a trouvé que M. Mendès oubliait la charge du fameux polémiste Girardin en le présentant sous les traits d'un grotesque et plat imbécile.

La comédie est achevée ; nous entrons dans le drame. A la brasserie des Martyrs, où nous conduit le troisième acte, l'orateur du café, Morvieux, un raté, un « chercheur de tares », malmène les gloires et les renommées de l'époque, tandis qu'un peintre, qui s'appelle pourtant Courbet, dit et hurle des sottises. Glatigny, lui, est surtout occupé de sa Lizane, et n'a, pour la petite Cigalon, la chanteuse des rues qui l'aime, qu'un regard de bonne amitié. Lizane a quitté l'ignoble Tassin, en prison pour vol, et vient retrouver son poète. Vainement, ses amis du Parnasse offrent à Glatigny un asile. Pour Lizane, cette belle proie, il n'hésite pas à lâcher le Cénacle, cette ombre plus belle.

Le quatrième acte installe, sur la scène, les tréteaux de l'Alhambra, où Lizane est gommeuse-étoile et Glatigny, fabricant de bouts-rimés. Lizane a besoin d'une fortune : trois mille francs. Glatigny, faisant taire ses scrupules et son dégoût, envoie Cigalon demander à M<sup>me</sup> d'Elfe les bijoux promis jadis en échange de la rose. Lizane, d'abord ravie, pendant que le pauvre poète est en scène et improvise, est reprise par Tassin. Comme son frère aîné, Tabarin, Glatigny tuerait la traîtresse, mais la traîtresse est déjà loin.

Enfin, c'est la mort de Glatigny, revenu au pays, marié à la dame des postes, embourgeoisé. En tendre affection, dans la quiète aisance et par le sage régime on tâcha de retarder les progrès de la phtisie qui dévore le poète; mais, par une nuit d'hiver, les hallucinations de la fièvre le poussent dehors dans la campagne neigeuse. Et sur le chemin même par où il est parti pour son Eldorado, il succombe au mal qu'il en a rapporté. Vive la bohème!

Sur ces divers épisodes, M. Mendès a jeté l'éblouissant manteau de sa poésie. Tous les sentiments, la tendresse, la joie, l'espoir, le regret, l'extase de l'amour heureux, la mélancolie de la jeunesse envolée, y sont traduits avec une richesse et une abondance extraordinaires. Il y a presque trop de virtuosité, dans tout cela. On en est aveuglé. Le fond du drame disparaît un peu sous l'excès des splendeurs lyriques qui le surchargent. *Glatigny* n'en est pas moins une œuvre de haute inspiration, l'œuvre d'un incomparable homme de lettres.

Elle a été montée avec un grand luxe de décors et de costumes et jouée avec éclat par la troupe odéonienne.

L. S.

## LETTRES ET ARTS

**A l'Institut.** — L'Académie des beaux-arts vient d'établir la liste des candidats admis au concours définitif du prix de Rome.

M. F. Flammeng a lu, avec un vif succès, une très intéressante notice sur son prédécesseur, William Bouguereau.

**Musée des arts décoratifs.** — A l'exemple du South Kensington Museum de Londres, l'Union centrale des arts décoratifs a décidé d'ouvrir ses portes à des expositions temporaires de collections d'amateurs. M. Bernard Franck vient de lui confier une série unique d'étuis, de flacons, de nécessaires de poche, etc., etc., qui constitue une réunion très intéressante des accessoires de la parure de la femme au dix-huitième siècle.

Le Musée des arts décoratifs vient d'être informé du legs fait par M. Gassou, consistant en plats à reflets métalliques et une remarquable collection de figures en porcelaine de Saxe.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Transport de fruits réfrigérés français.** — Un envoi de pêches et de raisins provenant de Perpignan est parvenu à Londres, après avoir traversé la France, d'une extrémité à l'autre, en wagons réfrigérés et régulièrement ventilés.

Ce transport s'est effectué, surtout pour les pêches, en excellente condition; et il y a d'autant plus lieu d'insister sur ce résultat que les pêches, fruits essentiellement délicats, paraissent moins aptes au régime des « Cold Storage » que les pommes, par exemple, dont l'emmagasinement se fait à Southampton par quantités considérables.

D'ordinaire, malgré les soins minutieux apportés à l'emballage des pêches, le déchet se monte à 15 p. 100, quelquefois à 25 p. 100. Le procédé nouveau, si son application est plus coûteuse, va réduire notablement la proportion des pertes. Les producteurs français pourront ainsi ne pas souffrir de la concurrence de l'Argentine qui s'affirme, depuis que le Royal Mail a aménagé des chambres froides sur ses vapeurs.

Pour le raisin, il est surtout fourni au Royaume-Uni par Jersey, le Portugal et l'Espagne, et nos envois n'ont pas encore la place qu'ils devraient avoir.

Il serait surtout intéressant de constater si l'emploi de la réfrigération pour son transport augmente les bénéfices de nos producteurs.

Pour ce fruit spécialement, l'emballage soigneux est à recommander, et il y a à étudier avec profit les procédés employés à Almería et à Guernesey.

C'est surtout le raisin noir tel que le produisent le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne et l'Algérie qui peut obtenir des prix avantageux.

**Société nationale d'acclimatation.** — La Société nationale d'acclimatation a tenu, le 4 mars, sa séance publique annuelle sous la présidence de M. E. Perrier, qui a prononcé une allocution dans laquelle il a fait

ressortir les services rendus par la Société. M. Loyer a ensuite donné lecture des récompenses de l'année, qui ont été accordées à MM. Poisson, assistant au Muséum, (Médaille d'or du Gouvernement) pour l'ensemble de ses travaux concernant les produits végétaux; Lecq, (Médaille de vermeil) pour ses travaux au jardin du Hamma (Alger); la duchesse de Bedford, pour ses élevages de cerfs et d'antilopes; et MM. de Vilmorin, pour acclimatation d'arbustes exotiques particulièrement de la Chine; R. P. Klaine, missionnaire à Libreville, pour avoir fait connaître les ressources végétales de la colonie du Congo; Viguier, professeur de zoologie à Alger, pour ses ouvrages sur les pêches d'Algérie, et Walter-Rothschild pour ses études sur les casoars (Grandes médailles Geoffroy Saint-Hilaire). — M. P. Labbé, explorateur, a fait ensuite une conférence sur son voyage à travers les steppes de l'Asie, en caravane chez les Kirghiz, et les grandes pêches cosaques.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

## AVIS

Messieurs les Actionnaires de la SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le **Judi 19 Avril 1906**, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents Actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres, au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

### ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1905-1906 ;
- 2° Rapport des Commissaires ;
- 3° Approbation des comptes s'il y a lieu ;
- 4° Fixation du Dividende ;
- 5° Nomination des Commissaires des Comptes.

Etude de M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire, 2, rue du Tribunal, Monaco.

### PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, les vingt-six janvier et douze février mil neuf cent six, MM. Etienne-Second et Jean-Baptiste Masino, frères, tapissiers en meubles, demeurant à Monaco, square Nave, ont vendu :

A la Société du Splendide Garage de Monte Carlo, société anonyme au capital de cent soixante cinq mille francs, dont le siège est à Monte Carlo, avenue Saint-Laurent, constituée suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Eymin, notaire sus nommé, le sept octobre mil neuf cent cinq ;

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier de Monte Carlo, lieu dit Carnier Inférieur, en façade sur l'avenue Saint-Laurent, d'une contenance de quatre cent seize mètres carrés, soixante décimètres carrés, cadastrée n° 304 p, de la section D, et confinant : au midi, l'avenue Saint-Laurent ; à l'est, les hairs Löwenson ; à

l'ouest, Madame Barbarin ; et au nord, MM. Bacala et Paléna.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de soixante mille francs.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu, à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Eymin, notaire.

Une expédition de ce contrat, transcrite au Bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, sous peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le vingt-sept mars mil neuf cent six.

Pour extrait :

Signé : Alex. EYMIN.

## AVIS

Les créanciers de la succession de M<sup>me</sup> BERNARD, villa Sans-Souci, à Monte Carlo, sont invités à se faire connaître sous huitaine à l'agence Defressine, à Monte Carlo, sous peine de forclusion.

## LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

**Nettoyage à Sec parfait.** USINE A VAPEUR  
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

## TEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, 25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

## FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES DÉPÔT D'EAUX MINÉRALES, VINS ET BIÈRES

### Maison Colly-Joffredy

(ENTREPOT MONÉGASQUE DE BOISSONS HYGIÉNIQUES)  
3 et 21, Boulevard de l'Ouest — TÉLÉPHONE : 1.41

ON LIVRE A DOMICILE

Le Prix-courant est adressé sur demande.

## MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 18 au 25 Mars 1906.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Nice	y. à vap. Vanadis, angl.	Fisher	Sur lest.
San Remo	y. à vap. Nemesis, angl.	Berry	Id.
Cannes	y. à vap. Honor, angl.	Caws	Id.
Nice	y. à vap. Niagara, amér.	Grant	Id.
Cannes	y. à vap. Surprise, angl.	Bruen	Id.
Gènes	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Wiehr	Passagers.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Gènes	goél. Anna A., ital.	Aloci	Charbon.
Id.	goél. Louisa V., ital.	Viale	Houille.
Nice	y. à v. Lady-Gipsey, angl.	Fisher	Sur lest.

DÉPARTS du 18 au 25 Mars

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Menton	y. à vap. Vanadis, angl.	Fisher	Sur lest.
Nice	v. Prinzessin-Heinrich, all.	Wiehr	Passagers.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Nice	goél. Anna A., ital.	Aloci	Charbon.
Antibes	goél. Angela-Madre, ital.	Toso	Sur lest.
Menton	y. à vap. Nemesis, angl.	Berry	Id.
Nice	y. à vap. Doris, angl.	Cook	Id.
Ajaccio	y. à vap. Niagara, amér.	Grant	Id.
Alexandrie	y. à vap. Honor, angl.	Caws	Id.